

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — AVRIL

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

SUNOT	Tempér. en degrés cent.			Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domi.		ÉTAT DU CIEL
	MOY-ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM			DIR.	FOR-CE	
29	12.2	9.4	16.3	716.2	5.5	var.	faibl.	couv

Soleil perce par moments dès 9 1/2 h. jusqu'à midi.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

SUNOT	Tempér. en degrés cent.			Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domi.		ÉTAT DU CIEL
	MOY-ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM			DIR.	FOR-CE	
29	10.8	4.0	15.5	666.4	4.6	SE	»	clair
30	10.0	8.2	13.5	663.2	4.6	SE	»	couv

Du 29. Soleil jusqu'à 3 h. Alpes visibles. Du 30. Pluie un moment à 8 heures.

NIVEAU DU LAC :

Du 2 mai (7 heures du matin): 430 m. 74

Extrait de la Feuille officielle

Le Département des Travaux publics met au concours les travaux et fournitures ci-dessous ayant trait à l'endiguement et à la reconstruction des terrains enlevés le long de la Basse-Reuse:

- 1° Remblayage des anciennes brèches, représentant un cube d'environ 11000 mètres cubes;
- 2° Fourniture d'environ 1000 mètres cubes de gros enrochements;
- 3° Fourniture de gazon en mottes.

Les entrepreneurs disposés à soumissionner peuvent prendre connaissance du plan de situation et du cahier des charges au bureau des Ponts et Chaussées et devront remettre leurs soumissions cachetées à la Direction des Travaux publics, au château de Neuchâtel, jusqu'à samedi soir 12 mai 1888.

Failite du citoyen Perrotti, Joseph, cordonnier et cafetier, époux de Elena née Giacomini, domicilié précédemment à la Chaux-de-Fonds, domicile actuel inconnu. Inscriptions au greffe du tribunal civil, à la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 5 juin 1888, à 2 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la failite, qui siégera à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 13 juin 1888, dès les 8 heures du matin.

Failite du citoyen Marti, Christian, menuisier, précédemment domicilié au Locle, actuellement en Amérique, et celle de son épouse, Marie-Judith Marti née Petit-Richard, domiciliée au Locle. Inscriptions au greffe du tribunal du Locle, jusqu'au 1^{er} juin 1888, à 6 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la failite, qui siégera à l'hôtel de ville du Locle, le samedi 9 juin 1888, dès les 9 heures du matin.

Le citoyen Jeanneret - Grosjean, Ernest, époux de Anna née Bangarter, fabricant d'horlogerie, domicilié à la Chaux-de-Fonds, déclaré en failite le 3 septembre 1884, par le tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds, a obtenu de ses créanciers un concordat qui sera soumis à l'homologation du tribunal cantonal, siégeant au château de Neuchâtel, le mercredi 9 mai 1888, à 2 heures 30 minutes du soir.

Tout créancier ayant eu droit de concourir au concordat pourra y faire opposition.

Tous les créanciers et intéressés à la succession acceptée sous bénéfice d'inventaire de dame Henriette née Bühler, veuve de Schneider, Jean, décédée à la Brévine le 14 février 1887, sont péremptoirement assignés à comparaître devant le juge de paix de la Brévine, qui siégera à l'hôtel de ville de ce lieu, le vendredi 11 mai 1888, à 10 heures du matin, pour recevoir les comptes du syndic et prendre part à la répartition.

Bénéfice d'inventaire de Glauser, Samuel, agriculteur, veuf en secondes noces de Anna née Amstutz, domicilié à Marmoud, Sagne, où il est décédé le 30 novembre 1887. Inscriptions au greffe de la justice de paix, à la Sagne, jusqu'au mardi 5 juin 1888, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel de ville de la Sagne, le mercredi 6 juin 1888, dès les 9 heures du matin.

Par jugement en date du 25 avril 1888, le tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds a prononcé une séparation de biens entre le citoyen Audétat, Louis-Ernest, horloger, et dame Adèle Audétat née Grandjean - Perrenoud - Comtesse, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'UNE MAISON

A NEUCHÂTEL

Judi 3 mai 1888, à 2 heures après midi, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, Salle de la justice de paix, Mme Célestine Burgat exposera en vente, par voie d'enchères publiques, la maison qu'elle possède en cette ville, rue du Temple-Neuf et rue Dublé, renfermant magasin et logements, désignée au cadastre comme suit: Article 1576, plan folio 3, n° 148, rue du Temple-Neuf, logements de 32 mètres carrés.

Par sa situation au centre de la ville, cette maison présente de réels avantages. Rapport annuel, fr. 1400. Mise à prix, fr. 15,000.

S'adresser pour visiter l'immeuble à M. Joseph-dit-Lehmann, agent d'affaires, et pour les conditions au notaire Beaujon, chargé de la vente. Neuchâtel, le 21 avril 1888.

Enchères d'immeubles

à THIELLE

Le samedi 12 mai 1888, dès les 4 heures du soir, dans le restaurant du Pont de Thielle, M^{me} Reynier-L'Hardy fera vendre par voie d'enchères publiques les champs ci-après désignés, qui sont sa propriété, et situés, savoir:

A. Cadastre de Thielle.

1^o Art. 72. Folio 8, n° 6. Champs de l'Étang, champ de 9684 mètres (3 2/3 poses environ). Limites: Nord et Ouest, le territoire de Wavre et les enfants Anker; Est, M. W. Röthlisberger; Sud, l'article ci-dessous, M. A. Steiger et M. W. Röthlisberger.

2^o Art. 73. Folio 8, n° 9. Champ de l'Étang, champ de 738 mètres (1/4 de pose fort). Limites: Nord, l'article ci-dessus; Est et Sud, M. W. Röthlisberger; Ouest, M. A. Steiger.

B. Cadastre de Wavre

3^o Art. 223. Folio 8, n° 11. Sur Mau-pré, champ de 3906 mètres (1 1/2 pose environ). Limites: Nord, l'hoirie DuPasquier; Est, Sud et Ouest, M. W. Röthlisberger.

C. Cadastre de Cornaux

4^o Art. 1246. Folio 27, n° 2. Le Bois de la Plaine, champ de 4383 mètres. Limites: Nord, un chemin; Est, Mme Droz-Matthey et les hoirs Andrié; Sud, Mme Droz-Matthey et M. L. Châtelain; Ouest, Mme Droz-Matthey.

En cas d'insuccès de la vente, les trois champs sur Thielle et Wavre, seront remis à bail par enchères, au plus offrant.

Les conditions de la vente seront lues avant les enchères.

Par commission, J.-F. THORENS, notaire.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Neuchâtel le 13 avril 1888, prononçant l'expropriation de l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la masse bénéficiaire de Jean-Héliodore-Isidore Tena, fils de Joseph, il sera procédé par le juge de paix de Neuchâtel, siégeant à l'hôtel de ville du dit lieu, le mardi 15 mai 1888, à 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques, de l'immeuble suivant, situé dans la circonscription municipale de Neuchâtel, savoir:

Article 1714, plan folio 95, n° 30 à 35 La petite Cassarde, bâtiment, places et jardin de 939 mètres carrés. Limites: Nord, chemin de la Cassarde; Est, 1713; Sud, route cantonale de Neuchâtel à Fenin; Ouest, 957.

Subdivisions:

LA PETITE CASSARDE	
N° 30, logement de	137 mètres.
» 31, terrasse de	54 »
» 32, caves et cour de	113 »
» 33, jardin de	221 »
» 34, place de	301 »
» 35, logements de	108 »

Assurance contre l'incendie: fr. 55,300. Revenu annuel: fr. 3500.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

La mise à prix sera de la moitié de l'estimation de l'immeuble.

Donné pour trois insertions dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 19 avril 1888.

Le greffier de paix, Eug. BEAUJON, notaire.

IMMEUBLES A VENDRE

à AUVERNIER

Les enfants de Paul-Auguste Convert et de Adèle née Raymond, offrent à vendre les immeubles suivants:

1^o Une maison d'habitation, avec bel encavage, à Auvernier, et jardin attenant;

2^o Une vigne à Creuse-Dessous, rière Auvernier, de mille deux cent trente mètres.

S'adresser pour renseignements aux notaires Baillet, à Boudry.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

ENCHÈRES DE MOBILIER

à SAINT-BLAISE

Les héritiers de Mlle Adèle Virchaux, quand vivait rentière à Saint-Blaise, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, vendredi 4 mai 1888, dès 9 heures du matin, au domicile de la défunte à Saint-Blaise, tout le mobilier dépendant de cette succession, savoir: meubles meublants, tels que lits, divan, canapé, fauteuils, glaces, tableaux, bureaux, commodes, tables, chaises, du linge, de la literie, argenterie, verrerie et batterie de cuisine, un potager avec accessoires, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant.

Vente de bois

Le vendredi 4 mai prochain, la Commune de Bevaix vendra par enchères publiques, dans sa forêt de Charcotet:

- 2500 fagots de hêtre,
- 60 stères de hêtre,
- 46 » de sapin,
- 37 » vieux chêne,
- 29 tas perches,
- 20 lots dépouille.

Rendez-vous à 8 heures du matin au Rochargnet, où les conditions seront lues. Bevaix, le 25 avril 1888.

Conseil communal.

La vente par voie d'enchères publiques, des objets d'art et du mobilier provenant de la succession de feu Edouard DuBois, continuera lundi 7 mai 1888, dès 8 heures du matin.

De 11 heures à midi on vendra les aquarelles et gravures.

Les meubles de jardin ne se vendront pas.

Neuchâtel, le 1er mai 1888.

Greffier de paix.

Vente de bois

Samedi 5 mai 1888, la Commune de Rochefort vendra dans ses forêts, à de favorables conditions, les bois suivants:

- Environ 200 stères hêtre,
- » 2000 fagots hêtre,
- » 15 tas de perches.

Le rendez-vous est à l'hôtel de Commune, à 8 heures du matin.

Au nom du Conseil communal: Le Secrétaire.

VENTE DE BOIS

Lundi 7 mai 1888, dès les 8 heures du matin, la Commune de Valangin vendra par voie d'enchères publiques les bois suivants:

- 185 billons fie et sapin,
- 12 » hêtre,
- 140 plantes sapin,
- 15 » pin,
- 10 tas de lattes.

Rendez-vous devant l'hôtel de la Couronne. (H. 473 Ce.)

Valangin, le 27 avril 1888.

Conseil communal.

ANNONCES DE VENTE

On offre à vendre d'occasion 2 bons pianos presque neufs. Cassardes 1.

Chaud-lait de chèvre matin et soir, à Fahys n° 9.

JUS DE CRESSON

Les personnes désirant faire une cure dépurative de cresson sont priées de s'inscrire à la pharmacie Fleischmann.

A vendre: 10,000 échalas fendus à la hache, quelques cents perches d'haricots et des tuteurs de plusieurs dimensions. S'adresser chez A^{te} Bélar, Pares n° 35, Neuchâtel.

Pour 6 Fr. 50

avec port en sus, on obtient une très jolie paire de bottines à élastiques, pour dames, en veau mat, façon guêtre, hautes tiges, semelles cousues, dernier modèle.

S'ADRESSER

AU

CHAT BOTTÉ

Place du Marché à NEUCHÂTEL

Magasin magnifiquement assorti en chaussures de tous genres pour hommes, dames, garçons et fillettes de tous âges.

BON MARCHÉ

ÉTONNANT

MAGASIN DE MEUBLES

Henri MULLER

rue des Fausses-Brayes, Neuchâtel.

Meubles neufs et d'occasion. — Vente, achat, échange, location et réparations.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRENERIE. Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. Fondée en 1833. Beau choix dans tous les genres.

A. JOBIN Successeur Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

OCCASION

290 A vendre une poussette en bon état. S'adresser au bureau d'avis.

A vendre, faute d'emploi, un très bon potager avec ses ustensiles; prix très raisonnable, rue du Château 11, 3^{me} étage.

A VENDRE

un tricycle «Salvo» en très bon état. S'adresser par écrit au bureau du journal sous les initiales V. X. 291.

Les dérangements de la digestion

(manque d'appétit, mauvaise digestion, etc.) L'assimilation insuffisante et leurs suites (constipation, flatuosité, maux de tête, migraine, hémorroïdes), sont guéris par les

Lippmann Carlsbad Poudres effervescentes, notre meilleur remède domestique. — Prix de la boîte 1 Fr. 50 et 5 Fr. dans les pharmacies. — Dépôt général pour la Suisse: pharmacie Hartmann, à Steckborn.

A Neuchâtel: pharm. Bourgeois, Dardel, Jordan et Bauler; à la Chaux-de-Fonds: pharm. Parel; à Bière: pharm. Dr Bühler; au Locle: pharmacie Theiss; à Yverdon: pharmacie Court.

PRÉPARATIONS HYGIENIQUES

DE

F. NADENBOUSCH,

CHIRURGIEN-DENTISTE

NEUCHÂTEL, SUISSE.

ELIXIR SUISSE

Très rafraichissant et d'une saveur agréable, cet élixir fortifie les gencives, calme les douleurs, prévient la carie et fait disparaître toute mauvaise haleine provenant de dents gâtées et de l'usage du tabac. Employé pur, il est un remède très efficace contre les maux de dents. Ne contenant aucun acide et préparé avec le plus grand soin. Il remplace avantageusement les meilleurs produits de ce genre. Le flacon 1 fr. 75 et 3 francs.

POUDRE DENTIFRICE

Cette poudre, très fine, impalpable, ne contient rien qui puisse altérer l'émail des dents; elle conserve leur blancheur naturelle, fortifie les gencives et peut sans aucune crainte être employée une fois par jour. Les poudres dentifrices pour nettoyer et blanchir les dents sont de beaucoup préférables aux opiatés et savons. La boîte de poudre dentifrice 1 fr. 50

Dépôt au Bazar Schütz et Schinz et au magasin Savoie-Petitpierre, à Neuchâtel.

DESSINS «BRIGGS»

indispensables pour broder, se transférant au moyen d'un fer chaud.

AU MAGASIN

U. NICOLET

1, Faubourg de l'Hôpital, 1

PIANOS

et instruments de musique

des meilleures fabriques suisses et étrangères, en très beau choix, pour la vente et la location.

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

HUGO-E. JACOBY

fabricant de pianos

Magasins route de la Gare 4, Neuchâtel.

BEURRE FIN

arrivage journalier de la
laiterie Eggemann, à Thoun
en pains glacés de 200 grammes
à 65 cent.

dépôt unique pour Neuchâtel
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

Atelier de Monuments funéraires

Sculptures artistiques et décoratives
Ancienne maison fondée en 1851
Par J.-Antoine CUSTOR, père, sculpteur,
à la Maladière (Gibraltar).

A VENDRE

Un fort char à pont, sur ressorts, à
un et à deux chevaux.
Une petite voiture à deux places,
sur ressorts.
S'adr. à L. Pavid, maréchal, Raffinerie 2.

DÉPOT de BIÈRE

Blonde et Brune
« Export Tafel Bier »
Service prompt et régulier, franco à
domicile, par commande de 10 bouteilles
au moins. — Prix : 35 cent. la bouteille
et 20 cent. la demi-bouteille.
Bières anglaises et hollandaises.

Au Magasin de Comestibles

P.-L. SOTTAZ
Rue de l'Hôpital n° 5.

Vieux vin de Malaga doré, ga-
ranti pur, 1 fr. 50 la bouteille,
à la pharmacie Fleischmann.

CORSETS BAR-LE-DUC

GANTS, peau de Suède
3 boutons à Fr. 1.80
au magasin de mercerie de M^{me} PETIT-
PIERRE-MONARD, rue du Seyon n° 7.

Reçu un nouvel envoi de
POUSSETTES

Différents modèles.
Prix engageants.

Bazar Neuchâtelois

FRITZ VERDAN
Rue de l'Hôpital 4.

ASPERGES

d'Argenteuil et du Pays
Arrivage journalier.

Charles SEINET

rue des Epancheurs n° 8.

18 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LAND WARRANT

D'EDWARD EGGLESTON

Traduit de l'anglais

PAR

LOUIS DESPRÉAUX

Cependant, le procès de Whisky Jim, contre Smith Westcott était venu devant les juges, et le pauvre Jim avait perdu. La raison en était fort simple : c'est que Plausaby et son compère, étonnés et inquiets de voir M. Shamberson, le cousin du receveur, refuser leurs propositions et décliner la cause qui lui était offerte, s'étaient empressés de dénoncer le magistrat prévaricateur et l'avaient fait révoquer juste à point. L'affaire avait donc été jugée en ses mérites, et comme le point de droit n'était pas douteux, Smith Westcott avait été mis en possession du claim contesté.

A peu près en même temps qu'Albert, il avait donc transporté son lit, sa malle, sa pipe et sa dame-jeanne de whisky à

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

THÉ DE L'INDE

Particulièrement recommandé aux per-
sonnes nerveuses.
Prix : fr. 3 à fr. 7.50 le 1/2 kilo.

THÉ DE CHINE

Prix : fr. 3.50 à fr. 6 le 1/2 kilo.
Thé poussière, fr. 2.50 le 1/2 kilo.
Chez M^{me} veuve A. KÆCH, Fau-
bourg de l'Hôpital n° 30.

Baisse de prix

POMMES

évaporées du Canada
à 80 centimes la livre

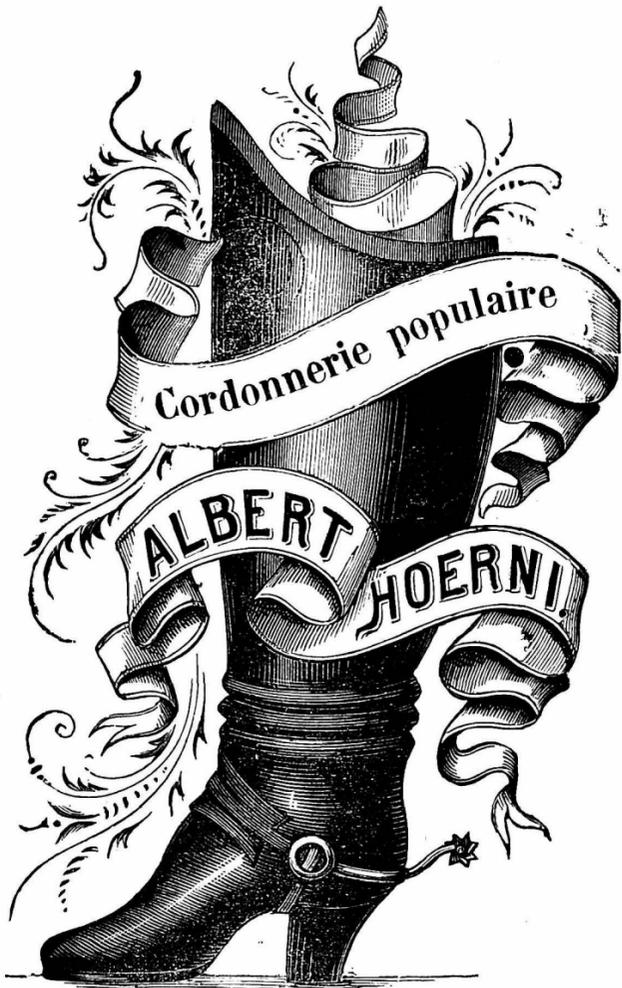
Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8.

20, RUE DE L'HOPITAL, 20

NEUCHÂTEL



NEUCHÂTEL

SOUS L'HOTEL DU FAUCON

**RHABILLAGES D'HORLOGERIE
ET DE BIJOUTERIE**

Vente de montres et de réveils

Au magasin PIAGET

RUE DU CHATEAU

Pharmacie de poche, indispen-
sable aux touristes, instituteurs en ex-
cursion avec élèves, etc. Prix réduit et
abordable à toutes les bourses. Phar-
macie Fleischmann, Grand'rue.
Très joli cadeau à faire.

la cabane construite par le malheureux Jim, et commencé ses trente jours de résidence dans le but d'acquiescer le fameux privilège de préemption. Il n'était pas sans connaître les projets de départ d'Albert, et lui aussi il était résolu à poursuivre la lutte, à emprunter de l'argent sur son terrain et à s'élancer s'il le fallait sur la trace de sa belle. C'était pour lui une affaire d'amour-propre. Peut-être aussi n'était-il pas fâché de quitter provisoirement le Minnesota, en raison de certains propos attribués à Whisky Jim.

L'être supérieur avait dit publiquement, à la Sod Tavern, que le climat du pays était excellent pour les gens qui avaient la poitrine délicate, mais très dangereux pour ceux qui « sautaient à pieds joints » dans un claim auquel ils n'avaient pas droit.

Et il devenait de plus en plus menaçant à mesure que l'expiration du délai légal approchait. La nouvelle s'étant répandue que Smith Westcott avait déjà déposé à Red-Owl la somme nécessaire à l'achat d'un land warrant, Jim dit mystérieusement à Albert, en jetant le sac de la malle devant la fenêtre du bureau de poste :

— Je connais quelqu'un qui voudrait bien savoir le jour où ce land warrant arrivera. Je ne dis pas que ce quelqu'un le volerait, non, il n'est pas capable d'une chose pareille ! Mais qui pourrait récla-

RÉGULATEURS d'Allemagne

Pendules, Œil de bœuf, Chalets à cou-
cours, Réveils et Montres. — Garantie.
Rhabillages d'horlogerie.

Prix les plus avantageux. — Facilités
de paiement.

M. STAHL, Place Purry, Neuchâtel,
sous l'Hôtel du Commerce.

307 On offre à remettre de suite ou
pour Noël, dans un village du Vignoble,
un magasin de mercerie et épicerie
bien achalandé. S'adr. au bureau de
la feuille qui indiquera.

mer s'il arrivait par hasard que le sac tombât à l'eau en traversant le Big-Gun?...

Albert, lui, ne tirait qu'une conséquence de ces faits, c'est que Smith Westcott était décidé à tenter quelque coup d'audace, peut-être à enlever Katy, et voulait en tout cas être prêt avant lui. Aussi se montrait-il très pressant pour obtenir enfin de Plausaby la somme tant promise, et qui lui était indispensable pour se procurer, lui aussi, son land warrant. C'est une sorte de titre en blanc indispensable pour toutes les transactions relatives aux transferts ou hypothèques de terres, et dont le prix relativement élevé représente l'impôt prélevé par l'État sur ces opérations.

Mais le pauvre Plausaby avait maintenant bien d'autres soucis; trois ou quatre tuiles énormes venaient successivement lui tomber sur la tête. C'était la ville de Perritaut qui plaquait en annulation des dernières élections, et l'accusait de fraude avec complicité dans l'affaire de l'enlèvement des archives. C'était la Compagnie du chemin de fer de Big-Gun qui ne pouvait même pas payer son compte de papier et d'impression des prospectus. C'était enfin le gros monsieur du lot 26 qui intentait une plainte en escroquerie, sous prétexte que le terrain n'était pas en pente, mais au contraire en plein marais, et comptait appeler Albert Charlton comme témoin des assertions mensongères de Plausaby.

GRANDE FABRIQUE SUISSE D'AMEUBLEMENTS

GRANDS MAGASINS

SALLE DE VENTES DE NEUCHÂTEL
21, Faubourg du Lac, 21
JULES PERRENOUD & C^o
Usine et ateliers à Cernier

AMEUBLEMENTS

de salons, chambres à manger, chambres à coucher.

MEUBLES EN BOIS & EN FER	GLACES RIDEAUX STORES
MEUBLES REMBOURRÉS	Chaises de tous modèles.
Literie confectionnée.	

LITS COMPLETS

BAHUTS ARMOIRES CRÉDENCES

Usine à vapeur. Machines perfectionnées d'après les dernières inventions.
Séchoir à vapeur offrant toute garantie contre le travail du bois.

TÉLÉPHONE

PULVÉRISATEURS JAPY

Destruction
DU
MILDIOU
DE
l'Oidium
etc.
PAR LA
BOUILLIE
bordelaise
OU
L'EAU
CÉLESTE



APPAREIL
complet
EN
CUIVRE
convenant
pour toutes
solutions
SYSTÈME
perfectionné
Fr. 42

Le pulvérisateur JAPY est aussi employé très efficacement pour le traitement des arbres fruitiers.

Dépôt exclusif chez **J.-R. GARRAUX**, agence agricole, à Neuchâtel.

La maison se charge de la réparation des appareils, de la fourniture des pièces de rechange et des solutions (bouillie bordelaise, eau céleste, etc., etc.).

MM. les viticulteurs sont priés de transmettre leurs commandes dès maintenant.

Le savon au lait de lis

de Bergmann et C^o, à Dresde,

enlève promptement toutes taches de rousseur, donne un teint blanc admirable et se distingue par un parfum très agréable. Prix par pièce, 75 cent.; dépôt à la pharm. Fleischmann, à Neuchâtel.

Ces trois affaires éclatant coup sur coup et s'ajoutant aux difficultés financières chroniques qui constituaient la trame de cette existence, absorbaient tous les soins, tous les instants et surtout tout l'argent comptant de l'infortuné requin. Il lui était absolument impossible de satisfaire aux demandes d'Albert, et en désespoir de cause il avait fini par lui assurer qu'il avait lui-même déposé en son nom à Red Owl le prix de son land warrant.

— Une créance inespérée qui m'est rentrée là-bas, dit-il avec aplomb, et que j'ai fait verser au domaine pour vous éviter de nouveaux délais...

Albert respira. Comment douter que ce ne fût la vérité? Et il en avait le vif sentiment, le péril devenait pressant. Katy n'avait jamais répondu aux lettres de Smith Westcott et tenait fidèlement la promesse qu'elle avait faite à son frère de ne plus le voir. Mais ce sacrifice lui devenait de plus en plus pénible, c'était manifeste, et le moment approchait où il serait au-dessus de ses forces.

Enfin, le land warrant arriva le jour même où expiraient pour Albert les délais de stage sur son claim. Il n'eut pas plus tôt en main le bienheureux papier, qu'il courut au bureau des préemptions, fit sa déclaration, empocha son titre et obtint de M. Minorkey deux cents dollars à trois pour cent par mois sur hypothèque,

LAIT

A. LOUP, rue des Poteaux 1,
sous la Croix fédérale, disposant d'une certaine quantité de lait, prendrait encore quelques pratiques à domicile. — Prix raisonnable.

que, avec transfert en cas de non-paiement.

C'était un vendredi. Il aurait voulu faire ses malles à l'instant, partir le lendemain matin. Mais Katy n'était pas prête, avait mille choses à terminer. Sa mère s'interposa. A quoi bon se mettre en route un samedi, puisque les bateaux ne marchaient pas le dimanche? Voudraient-ils passer tout un jour à s'ennuyer à Red Owl! C'était absurde, il valait bien mieux attendre au lundi...

Albert se laissa d'autant plus aisément persuader, qu'il entrevit dans ce délai un moyen de passer une ou deux soirées avec Helen Minorkey. Il y avait un mois que ce plaisir lui était refusé! Mais il ne s'en promit pas moins de faire bonne garde et résolu de ne pas quitter Katy jusqu'à l'heure du départ. Coûte que coûte, il fallait que Smith Westcott n'eût pas la moindre occasion d'approcher d'elle. Et ce n'était pas en sa présence qu'une pareille entrevue se produirait!

Il tenait à merveille son rôle de frère de tragédie et se promenait de long en large dans le salon, les sourcils froncés, les poings fermés, prêt au combat.

(A suivre.)

Bandages herniaires

d'excellente construction, en tous genres et grandeurs, sont fournis conformes aux commandes par lettre indiquant les mesures. Les bandages ne convenant pas seront échangés gratuitement. Une brochure instructive traitant des hernies est envoyée sur demande franco et gratis. S'adresser: **A l'Etablissement pour la guérison des hernies, à Glaris.**

APPARTEMENTS A LOUER

A remettre pour St-Jean un logement d'une chambre, cabinet et bûcher. On désire des personnes sans enfants. S'adr. à M. Rosalaz, rue de la Côte 5, au 1er.

Séjour d'été

A louer au Buisson près St-Blaise, un logement meublé, de 5 chambres, cuisine et dépendances, avec verandah et verger planté d'arbres fruitiers. Pour le visiter, s'adresser au fermier, et pour traiter, à M. Léo Châtelain, Crêt 7.

A louer deux chambres, l'une meublée, l'autre non meublée; maison située au bord d'une route cantonale, vis-à-vis d'un temple; soleil toute la journée. On pourrait y joindre une cuisine. S'adr. à Fritz Egli, à Boudevilliers (Val-de-Ruz).

A louer pour St-Jean un logement situé au soleil levant, comprenant trois chambres et dépendances. S'adr. rue du Château 18, 2me étage.

A remettre immédiatement ou pour St-Jean 1888, à Fahys 7, un logement de 3 chambres avec dépendances. Eau à la cuisine. S'adr. à M. Jacot.

Villa près Interlaken

meublée, dans une très belle situation, jouissant d'une vue étendue sur les glaciers, avec parc-forêt, est à louer pour la saison prochaine. Prière d'adresser les offres sous O. J. 3, à Orell, Fussli & Co, à Interlaken. (O. J. 3)

A louer pour le 24 juin :

1° Un petit appartement de 3 chambres et dépendances, au rez-de-chaussée, quartier Purry;

2° Un appartement de 7 chambres, terrasse et dépendances, au 1er étage, quartier des Berceles. S'adresser au bureau de la feuille d'avis. 249

A louer pour St-Jean 1888, à la rue J.-J. Lallmand n° 7, un bel appartement au 1er étage, de 5 chambres et dépendances. S'adr. Avenue du Crêt, aux Bains.

Pour Saint-Jean, un petit logement. S'adresser Ecluse n° 29, au 1er étage.

A remettre de suite, Grand'rue, le logement d'un premier étage, se composant de 3 belles chambres, cuisine et galetas. S'adresser boucherie charcuterie Gustave Walter.

A louer pour St Jean où plus tôt si on le désire, plusieurs logements d'ouvriers de 26 à 34 fr. par mois. S'adr. à James Brun, rue du Tertre 18.

XXIII^{me} EXPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

A NEUCHÂTEL

Le soleil, la lumière, les fleurs et les peintres, voilà ce que tu nous promettais, ô mois de mai ! Et de tout cela qu'avons-nous ? Le printemps s'est attardé quelque part, il s'est oublié dans je ne sais quel pays privilégié, et c'est à peine si les arbres sont en fleurs et si la verdure pousse au bout des branches dans nos forêts. Mais pourtant une des promesses de mai se réalise... les peintres.

Ceux-là du moins, fidèles à leur art, débattent à heure fixe, et, que le premier jour de mai soit rayonnant de lumière, ou que la pluie tombe à torrents, les voici avec leurs œuvres qui garnissent de nouveau les murs des salles Léopold Robert.

Que montrent-ils ? Leurs espérances, les tristesses ou les réalités de leur vie ; celui-ci son humeur noire, cet autre son bleu soleil et, de toutes ces choses vécut, au hasard de leur format, de leur couleur claire, ou obscure, ou intense, on fait une exposition.

Une exposition, c'est-à-dire un bazar où se trouvent rangés les produits les plus dissimilaires, où les sentiments délicats couloient les sentiments violents, où les timides n'ont plus de voix, où les mo-

A LOUER un beau logement de deux ou trois chambres, avec dépendances. S'adresser Avenue DuPeyrou 10.

Pour le 24 juin prochain, un 1^{er} étage de 2 chambres, cuisine et dépendances, est à remettre au centre de la ville. S'adresser à **J.-Albert Ducommun, gérant d'immeubles, Trésor 9, Neuchâtel.**

Séjour de montagne

A louer pour la saison d'été, aux Grands Champs (demi-lieu de Couvet), la maison dite Champ-Petit, dépendant du domaine, qui contient sept chambres meublées, avec cuisine et dépendances. Source intarissable, bois, pâturages à proximité. S'adresser à l'Etude de M. P. Jacottet, à Neuchâtel.

A remettre pour le 24 juin prochain, rue de l'Hôpital 9, au 4^e étage, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Roulet, notaire, rue du Pommier 9.

A remettre pour le 24 juin prochain, ruelle Breton 2, au 1^{er} étage, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Roulet, notaire, rue du Pommier 9.

CHAMBRES A LOUER

A louer, pour de suite, une belle et grande chambre, plus une jolie petite, meublées, avec pension si on le désire; ainsi qu'une mansarde remise à neuf, non meublée. S'adresser à Mme Staub, rue de la Treille 7.

Chambre meublée à louer, rue du Temple-Neuf 26, 1er étage. S'y adresser entre midi et 1 heure.

Chambre meublée pour un ou deux messieurs; pension si on le désire. Place d'Armes 5, 2me étage.

A louer de suite une chambre pour un coucheur. S'adr. J. Jørg, rue des Moulins n° 14.

A louer de suite une chambre non meublée. S'adresser Evole 33.

Chambre meublée, indépendante, ainsi qu'une mansarde non meublée. S'adr. rue Purry 6, au 1er, entre 1 et 2 heures.

CORCELLES

On offre à louer de suite, dans la maison Benoit, deux belles chambres meublées, avec balcon. Pension alimentaire dans la même maison. — A la même adresse, on recevrait deux jeunes filles en pension.

Pour de suite, une belle chambre meublée. S'adresser à J. Obrist, Treille 6.

Chambres, pour un monsieur et pour ouvriers. Seyon 38, au second.

A louer deux grandes chambres bien meublées. S'adresser Avenue du Crêt, aux Bains.

Pour un monsieur, chambre meublée, exposée au soleil. Avenue du Crêt 2, rez de-chaussée, à gauche.

Chambre à deux lits, pour coucheurs soigneux. Berceles 3, 3me.

destes s'effacent, où l'on déploie de grandes toiles pour être plus sûrement remarqué, — mais où la pensée se condense, où l'on apprend à dire en peu de mots le nécessaire, par masses, où l'unité de l'effet s'impose, où chaque œuvre doit être un tableau, c'est-à-dire un tout.

* *

La Société des Amis des Arts à qui nous devons nos expositions, qui lentement a fait à ses peintres un public sympathique, entre dans une phase nouvelle.

La peinture exclusivement neuchâteloise devient si abondante que, les locaux actuels ne suffisant plus, il faut en créer de nouveaux ou faire d'une exposition bisannuelle une exposition de tous les printemps.

Il est difficile de limiter la production; l'impulsion est donnée, nos jeunes artistes travaillent beaucoup, et, raisonnablement, après les avoir mis sur cette voie, on ne peut refuser l'hospitalité à celles de leurs toiles qui méritent d'être vues. Car, si les expositions servent à faire vivre les artistes, elles sont aussi pour eux un moyen de progrès et de développement, en leur permettant de comparer leurs œuvres et de manifester leurs idées et leurs tendances diverses; les représentants de l'idéal doivent un tribut à leur art, ils lui doivent la recherche d'une idée et l'expression d'un sentiment assez individuel et original pour n'être pas taxé de mercantile.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour le 24 mai 1888, le local du café de Tempérance, situé Ecluse 31. S'adr. à la boulangerie, même numéro.

A louer de suite un beau et grand magasin, rue des Moulins n° 12. S'adresser à la boulangerie du même numéro.

Place Purry, pour de suite, un beau magasin avec grande devanture, banque, vitrines, rayons, etc. S'adresser rue de la Treille 11, au 1^{er}.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à reprendre, dans une localité du Vignoble, la suite d'un café-restaurant bien achalandé.

Adresser les offres au citoyen **Edouard Redard**, agent d'affaires, à Colombier.

Un ménage soigneux demande à louer à Neuchâtel pour St-Jean ou Noël 1888 ou plus tard, un appartement de 5 à 6 chambres et dépendances, jouissant de la vue du lac, si possible avec un peu de jardin. Adresser les offres à M. X., Case postale 914, Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

Pour agriculteurs

Un jeune homme robuste, de 16 ans, connaissant à fond les travaux manuels, désire se placer dans la Suisse française, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue. Adresser les offres à **M. Jean Schwab**, tonnelier, à Arch. S 637 Y

Une jeune fille de 18 ans, forte et robuste, désire trouver une place dans un magasin ou dans un petit ménage. On préfère un bon traitement à un fort salaire. Entrée de suite. S'adresser sous initiales M. B. 250, poste restante, Neuchâtel.

Une jeune fille d'une bonne famille du canton de Berne, cherche une place dans une famille respectable, pour faire les travaux du ménage. Désirant apprendre le français, elle préférerait un bon traitement à un salaire. Mme Roulet-Salis, Sablons, renseignera.

Demande de place

Une jeune fille de 16 ans, de bonne famille, ayant fait sa première communion, cherche une place comme bonne d'enfants dans une famille honnête ou comme aide à la campagne où elle trouverait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser les offres à **M. Jean Schwab**, tonnelier à Arch. S 638 Y

Une fille de la campagne cherche à se placer dans une honorable famille pour faire le ménage ou, de préférence, pour s'occuper des enfants. Elle tient surtout à un bon traitement. Entrée à volonté. S'adr. à Mme Burkhalter à Gibraltar n° 7, Neuchâtel.

Un volontaire, pourvu de bons certificats de capacité, un cocher, un domestique d'hôtel et un aide-apprenti d'épicerie, cherchent à se placer à Neuchâtel ou aux environs. S'adr. à H. Meyer, rue de l'Hôpital 8, qui renseignera.

Le public qui met du temps à comprendre toute originalité finira bien par savoir gré à ceux qui en ont, et s'il n'est pas en état d'acheter les toiles à tendance, ses suffrages les désigneront au choix de nos Musées.

* *

Par le fait que nous venons d'indiquer, l'élément non neuchâtelois s'est trouvé exclu de notre exposition cette année, et cela non seulement par le manque de place, mais aussi ensuite d'un groupement beaucoup plus général de l'art suisse allemand, italien ou romand, au prochain Salon fédéral. Il se fait en Suisse actuellement un mouvement de concentration artistique qui profitera, nous l'espérons, à ceux qui travaillent dans ce sens. La Confédération a voté une subvention annuelle de cent mille francs pour l'encouragement des beaux-arts et la création d'un Salon fédéral qui visera au développement de la peinture décorative. Nous aurons donc en Suisse deux séries d'expositions, les unes, purement locales comme la nôtre, qui représentent les idées d'un milieu restreint, les autres, plus générales, qui réuniront ce que nos trois races si peu semblables sauront exprimer de leurs sentiments artistiques.

* *

La variété des talents de nos artistes est suffisante, chacun en conviendra en visitant notre exposition, pour ne pas rendre sensible l'absence de collègues

DEMANDES DE DOMESTIQUES

306 Dans un ménage soigné, en ville, on demande une bonne domestique, capable. S'adr. au bureau d'avis.

308 On demande, pour tout de suite, une sommière pourvue de bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

On demande une fille propre et active, sachant cuire et faire tous les travaux d'un ménage soigné. S'adr. les après midi, chez Mme Hediger, coiffeuse, Place du Port.

On demande pour aider au ménage et garder les enfants, une jeune fille propre et active. S'adr. rue des Chavannes 8, au 1er.

292 On demande, pour un village du Val-de-Travers, et pour tout de suite, une fille sachant bien faire la cuisine et au courant d'un service soigné. Le bureau du journal indiquera.

On demande, pour le Val-de-Travers, une bonne cuisinière. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser à la boulangerie Zumbach, Neuchâtel.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une jeune demoiselle bien élevée, ayant des dispositions pour la musique, cherche à se placer dans le but d'apprendre le français. S'adresser à H. F., poste restante, Bureau principal, Berlin. (M. Fk. 1398/4 B.)

Une jeune fille cherche à se placer comme demoiselle de magasin, où elle aurait pension et logis. Elle ne demande pas de gage, mais voudrait apprendre le français. Adresser les offres au bureau de cette feuille aux initiales M. K. 304.

Un jeune homme possédant le brevet de capacité et de bons certificats, désire se placer comme garçon de bureau ou commis-voyageur. S'adresser à M. N. F., poste restante, Boudevilliers.

Pour donner plus d'extension à ses affaires, un négociant établi dans un des villages principaux du Vignoble, cherche un employé-intéressé avec apport de fr. 5000.

Adresser les offres à MM. COURT et C^e, bureau d'affaires, rue du Concert 4, Neuchâtel.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Trouvé dimanche, près du Gymnase, un bracelet. Le réclamer à M. Philippe Godet, faubourg du Château 7, moyennant désignation exacte et paiement des frais.

Perdu dimanche, en ville, un petit tire-bouchon en or. Prière de le rapporter contre récompense au Panier fleuri.

étrangers. Nos artistes ont une tendance à chercher dans des tableaux de figures les succès que leur valaient autrefois les paysages. Il y a dans ce sens une évolution très marquée qui augmente la valeur moyenne des tableaux et qui promet de nous donner avec le temps une école très intéressante, ayant assez d'unité de tendance pour faire un groupe, vivant de nos impressions, pénétrée de l'accent et des idées de notre pays et le reflétant dans son œuvre.

Nous ne voulons pas dire qu'on ne puisse, ni qu'on ne doive rien peindre que de neuchâtelois; ceux qui peuvent s'élever jusqu'à la donnée d'un fait humain seront compris au-delà de la sphère étroite où ils auront vécu; l'homme est intéressant partout, et sous la peau calieuse de l'ouvrier, sous la capote du soldat, tout comme dans l'habit noir du bourgeois, il y a un homme, un cœur, une volonté, des passions d'autant mieux comprises qu'elles seront des faits plus généraux. Mais, il ne faut pas en douter, si nos artistes ont quelque chance de survivre dans l'immense production artistique de ce temps, c'est parce qu'ils auront reflété avec vérité le milieu où ils vivent. Ils en sont le miroir et leur œuvre fera document.

C'est pourquoi aussi il n'y a, à notre sens, pas de meilleure peinture historique que celle qui, au jour le jour, enregistre le fait. Celle qui, sur un document plus ou moins certain se pique de recon-

Perdu dimanche, au jardin anglais, une petite montre en argent. Prière de la rapporter, contre récompense, rue de la Balance n° 2, 1er étage.

AVIS DIVERS

Un jeune homme de bonne éducation désirerait avoir régulièrement leçons de conversation en langue allemande, de préférence par un jeune homme honnête et sachant correctement sa langue maternelle. Leçons de français ou sciences, en retour, si on le désire. Prière d'écrire au bureau de la feuille sous R. M. 305.

MISE A BAN

Ensuite de permission obtenue, le citoyen Jean Berthoud, président du tribunal, à Neuchâtel, publie la mise à ban de la propriété qu'il possède à Neuchâtel entre le chemin de Clos Brochet au sud et le chemin de fer au nord, propriété désignée au cadastre sous article 77, plan folio 18, n° 1, 2 et 3. Clos-Brochet, vigne et bois de 3454 mètres.

En conséquence, défense formelle est faite de pénétrer dans la dite propriété et d'y circuler. Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Neuchâtel, le 1er mai 1888.

Publication permise: *Le juge de paix,* (L. S.) (signé) MONTMOLLIN.

ATTENTION

Je me recommande à l'honorable public de Neuchâtel et des environs pour tous les travaux concernant mon métier. Ouvrage neuf; réparation de meubles en tous genres, sommiers et matelas; posage de rideaux, persiennes et stores; recouvrement de billards; dépose de tapis.

Paul ROBERT, tapissier, Grand'rue 10.

A la même adresse, à vendre un établi de polisseuse de boîtes, avec trois tiroirs, recouvert de zinc; un tour et une roue et d'autres outils; le tout en très bon état.

M. et M^{me} Louis Calame-Colin et leurs familles expriment leur sincère reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur affliction et qui les ont soutenus par des témoignages de sympathie.

SOCIÉTÉ CHORALE

Ensuite d'indisposition du directeur, la répétition d'aujourd'hui 2 mai n'aura pas lieu. Prochaine répétition mercredi 9 mai.

AVIS MÉDICAL

M. le docteur A. CORNAZ, fils, est absent pour service militaire jusqu'à nouvel avis.

titer un passé dont elle n'a plus l'esprit, dont le milieu est changé, celle-là ne peut être qu'un à peu près de valeur assez douteuse; elle est encore humaine par la manifestation de sentiments qui sont de tous les temps, mais nous croyons peu à sa vérité locale.

La peinture imaginative n'est pas de notre époque qui a fait réaction aux débordements de l'école romantique, et l'on ne peut pas dire d'un seul de nos exposants qu'il procède du fait abstrait.

Nous n'avons eu (et nous n'aurons de longtemps) qu'un seul peintre neuchâtelois procédant ainsi, c'est l'auteur des *Zéphirs*. Tous les autres sont des réalistes conscients ou non; ils partent du fait observé, de l'image vraie, de la réalité objective, mais ce point de départ tout réaliste n'exclut pas l'idéalisation de leur observation directe. Tout cerveau voit à sa façon qui n'est pas celle de son voisin, la preuve, c'est l'histoire de l'âne de Töpfer que chacun des peintres avait fait différent bien qu'ils eussent un modèle commun, et cette différence vient précisément de l'idée que chacun se fait d'un âne, c'est-à-dire de son idéal de l'âne.

D'où il résulte que tout peintre est idéaliste sans le vouloir et qu'il est absurde de croire que ceux qu'on dénomme actuellement du nom de réalistes sont privés d'idéal. Ils en ont un, mais il est différent de celui des autres. C'est en comparant leurs œuvres que nous verrons en quoi diffère leur idéal. (A suivre.)

INVITATION

POUR

L'Assemblée générale de la Société centrale suisse

DE LA

CROIX ROUGE

LUNDI LE 14 MAI 1888

à 10 heures du matin, dans le Bernoullianum

(Au grand amphithéâtre)

A BALE

ORDRE DU JOUR :

- 1° Ouverture par le Président;
- 2° Discours de M. le pasteur von AH, à Kerns, membre du Comité suisse, sur : *Le but et le développement de la Croix rouge en Suisse*;
- 3° Rapport de M. le pasteur WERNLY, à Aarau, membre du Comité suisse, sur : *La conférence internationale à Carlsruhe et ses décisions*;
- 4° Affaires de gestion, organisation cantonale, etc.

Tous les membres de la Société, ainsi que tous les amis et intéressés aux efforts humanitaires-patriotiques de la Croix rouge, sont cordialement priés d'assister à cette assemblée, qui sera publique. (H. 1782 Z.)

LA DIRECTION.

UNION SUISSE
Société d'assurance contre le bris des glaces et vitres
Siège social à Genève.

(H. 1589 X.)

Agents : MM. COURT & C^e, bureau de change, rue du Concert 4, Neuchâtel.

Café Français

JEUDI 3 MAI 1888
à 8 heures précises

Représentation - Concert

donnée par des artistes du

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

M. MAZER, diction comique et dramatique.
Les NODRAHCS, excentriques musicaux.
M^{me} PITELLI, chanteuse à diction.

Pianiste-accompagnateur, M. PARENT.

ENTRÉE LIBRE

W. FREY-GOUMOENS

vient d'ouvrir **Place du Marché 11**, maison Gintzburger, 1er étage, un atelier pour le blanchissage, la teinture et la réparation des chapeaux de paille et de feutre pour messieurs, dames et enfants, ainsi que pour la transformation à la mode du jour des chapeaux usagés. — Ouvrage prompt et soigné. — Prix modérés.

Se recommander,

W. FREY-GOUMOENS.

L'HELVÉTIA

Compagnie d'assurances contre l'incendie

se charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie à des primes fixes et très modiques.

Pour tous les renseignements possibles, s'adresser à

MM. MARTI & CAMENZIND

rue Purry 8, à NEUCHÂTEL et aux agents.

MÉTHODE FRÉBEL

Il sera donné sous peu un cours d'après la méthode Frébel, destiné spécialement aux jeunes filles qui s'en vont à l'étranger pour enseigner à de jeunes enfants.

Pour références s'adresser à M. Lardy de Perrot, pasteur, Beaulieu, et à M^{me} Georges de Meuron, faubourg de l'Hôpital 34, et Henri de Rougemont, faubourg du Château 7, et pour les inscriptions au concierge du Collège des Terreaux.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Comité a l'honneur de prévenir les membres de la Société que l'Assemblée générale annuelle aura lieu

Samedi 5 mai

à 5 heures après midi

dans la Petite Salle des Concerts.

Ordre du jour :

Reddition des comptes et rapport général.

Cet avis tiendra lieu de carte de convocation.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

L'Allemagne va se couvrir de monuments élevés en mémoire de l'empereur Guillaume. Un de ces monuments sera érigé au sommet du Kyffhäuser. Suivant la légende, c'est dans les profondeurs du Kyffhäuser que dormait l'empereur Frédéric-Barberousse en attendant l'heure de sortir de sa tombe pour ressusciter l'empire allemand.

Le monument élevé en mémoire de celui qui a pour ainsi dire réalisé la légende, en fondant un nouvel empire d'Allemagne, sera dû uniquement aux cotisations des sociétés d'anciens soldats.

— On a de mauvaises nouvelles du voyage d'exploration fait par les lieutenants Kund et Jappenbeck dans l'intérieur du territoire de Cameroun. La colonne commandée par ces deux officiers a été attaquée par les indigènes, et MM. Kund et Jappenbeck ont été grièvement blessés. L'expédition est compromise.

— Sir Andrew Walker, connu dans toute l'Angleterre par sa générosité pour des entreprises d'utilité publique, vient de prendre à sa charge tous les frais de construction d'une cathédrale à Liverpool. Ces frais s'élèvent à 200,000 livres sterling, soit 5 millions de francs.

— Samedi dernier, une vingtaine de détenus à la prison de Damanhour (à douze milles d'Alexandrie, Egypte), ont réussi à s'échapper et se sont réfugiés dans une mosquée. Un détachement de police envoyé à leur poursuite a cerné la mosquée et a attaqué les fuyards. Quinze d'entre eux ont été tués et deux autres blessés. La police a eu quatre tués.

— Les districts monténégrins de Piva, Jesera, Drobnjazi, Wasojewicsi, ont été particulièrement éprouvés par la famine de l'hiver dernier. Ils ont perdu presque tout leur bétail. A certains moments, les moutons y mouraient d'inanition par centaines.

La situation commence maintenant à s'améliorer. On est parvenu à se frayer un chemin à travers les immenses masses de neige qui couvrent la montagne.

— Le catalogue du Salon de Paris, qui s'est ouvert hier, compte 5523 numéros, se décomposant de la manière suivante : peinture, 2586 tableaux et 1182 dessins, cartons, pastels, etc.; sculpture, 1059 œuvres; gravure en médaille, 57; architecture, 180; gravure, 522.

NOUVELLES SUISSES

Tir fédéral. — Lucerne s'est décidé à disputer à Frauenfeld le tir fédéral de 1890. Le comité central de la Société fédérale des carabiniers aura à se prononcer entre les deux rivales.

Les conserves dans l'armée. — L'année dernière on a continué sur une grande échelle l'essai d'employer des viandes conservées pour l'alimentation de la troupe. A chaque école de recrues on en a fait deux distributions, à chaque cours de répétition on en a fait une.

A côté des boîtes de Corned beef de Chicago, on a fait aussi l'essai de produits suisses analogues provenant des fabriques de conserves de Rorschach et de Lenzbourg.

Aux manœuvres de la septième division, on a distribué un jour à toute la troupe des viandes américaines, tandis que, pendant ses exercices de brigade, la sixième division recevait un jour du Corned beef et un jour des conserves d'origine suisse.

D'une manière générale on peut dire que la troupe a fait bon accueil à ces aliments. Les conserves sont nourrissantes et facilement transportables; elles pourraient rendre de grands services dans une mobilisation générale de l'armée. Il serait indiqué d'en organiser un dépôt assez considérable pour en avoir au moins une ration pour tous les hommes de l'élite. Avec 100,000 rations, on pourrait faire face aux premiers besoins. Lors des préparatifs de l'année dernière, on en avait acquis 73,000 rations.

On a beaucoup préféré les conserves américaines, qui se mangent froides, aux produits suisses qui sont meilleurs réchauffés. Le département militaire ne s'est pas encore fait une opinion définitive sur ces derniers et va continuer les essais.

Le prix des viandes américaines pour une ration de 250 grammes est de 41 cent. La ration de conserves suisses coûte 63 cent. Outre la viande, elle renferme une espèce de gélatino qui se convertit à la cuisson en potage fort appétissant.

BERNE. — On écrit de Lauterbrunnen qu'une avalanche colossale s'est détachée lundi passé des flancs de la Jungfrau et s'est précipitée à grand fracas dans la vallée. Les débris ont ravagé plusieurs champs et causé ainsi une perte sensible à nombre de propriétaires.

— Les journaux pédagogiques signalent une réforme heureuse introduite dans l'école primaire de Länggasse, près de Berne: on a supprimé les touches et les ardoises, et on fait, dès la première année, écrire les bambins avec une plume sur du papier. Il paraît qu'au bout de la première année ils en savent autant que jadis au bout de la quatrième.

TESSIN. — Dans la session qui vient de se terminer, le Grand Conseil tessinois a constaté avec joie que la dette publique avait diminué d'un million 541,000 francs depuis 1877, c'est-à-dire depuis l'avènement d'un Conseil d'Etat conservateur.

ZURICH. — M. Conzett a pris la rédaction du *Sozialdemokrat*; il annonce qu'un bon nombre de collaborateurs suisses lui ont offert leurs services, et que les étrangers expulsés par le Conseil fédéral continueront à écrire dans ce journal, dont l'impression et l'expédition continueront à se faire à Zurich.

— Le Grand Conseil, discutant un projet de loi sur l'enseignement primaire, a voté une disposition d'après laquelle le matériel scolaire doit être fourni gratuitement par l'Etat dans les écoles primaires.

LUCERNE. — Le jury de la fête fédérale de gymnastique à Lucerne a été ainsi composé :

MM. Michel (Berne), Balsiger, Baumgartner, Bosshard, Hafner, Schenk, Drexler, Paul Jacotet (Lausanne), Hintermann (Aarau), Kupferschmid, Audélat (Fleurier), Brun (Lausanne), Hauswirth, Graf, Jenny, von Bergen (Bienne), Jacot (Genève), Weber (Lucerne), Borel (Neuchâtel), Zbinden, Senglet (Genève), Reber, Meyer (Kreuzlingen), Amez (Genève).

— L'empereur et l'impératrice du Brésil, avec grande suite, arriveront le 4 mai à Lucerne et feront un long séjour à l'hôtel National.

FRIBOURG. — Le réempoissonnement du lac de Morat, dit l'*Eveuil*, paraît être entré dans une très bonne voie. C'est par le brochet que l'on a commencé. Ce n'était pas sans raison, car depuis quelques années le brochet, qui faisait jadis les délices des pêcheurs par sa taille et par son abondance, tendait à disparaître. Le 28 avril, environ trente mille alevins de brochet ont été versés dans le lac sur différents points.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Eglise nationale. — Dimanche dernier, M. S.-B. Savary a été confirmé, par 30 suffrages sur 35 votants, dans ses fonctions de pasteur de la paroisse d'Engollon, Fenin, Vilars et Saules.

Horticulture. — Dimanche a eu lieu à Saint-Aubin l'assemblée-exposition de la Société horticole de Neuchâtel-ville et du Vignoble. La salle principale de la Maison de Paroisse renfermait une ravissante collection de produits nombreux et variés.

L'après-midi, à la séance générale, plusieurs membres nouveaux ont été admis dans la Société. Les exposants ont donné des indications très intéressantes sur la culture et les soins spéciaux donnés à leurs produits.

Ensuite d'une invitation spéciale, tous les sociétaires se sont rendus dans la belle propriété de M. H. de Rougemont, dont les diverses parties du jardin, la serre et les arbres fruitiers en espaliers ont particulièrement attiré l'attention de chacun.

CHRONIQUE LOCALE

Liste des principales obligations de l'emprunt municipal de 1857, sorties au tirage du 1^{er} mai 1888 :

- Fr. 15000. — N^o 85606.
- Fr. 500. — N^o 67505 122297.
- Fr. 150. — N^o 61594 65470 80093.
- Fr. 100. — N^o 49897 65330 79966 116747 118526.
- Fr. 50. — N^o 19994 23985 29966 33342 63332 69319 86166 103400 104208 108931.
- Fr. 25. — N^o 20699 30532 31728 37110 39683 56526 62440 81088 86438 121608.

Plus 959 obligations sorties à 12 Fr., dont la liste imprimée sera affichée à notre bureau dès samedi matin 5 mai.

L'Exposition de peinture a reçu hier un grand nombre de visiteurs, en dépit du mauvais temps. La vente des tableaux commencera dès demain. Comme premier achat, le Comité a retenu une belle toile de M. Léon Berthoud: *Sentier du Cervin*.

Les actionnaires de la Société des Amis des Arts ont déjà reçu un album illustré, d'après les dessins originaux des artistes, conservant le souvenir des principales œuvres de chaque exposant.

Pendant toute la durée de l'Exposition le Musée de peinture, quai des Alpes, sera ouvert gratuitement au public.

Opéra. — Très jolie soirée que celle que la troupe allemande a donnée hier. *Der Bettelestudent* est en effet une charmante opérette, et il est facile, sans être très au fait de la langue allemande, de se faire une idée de l'œuvre, et même sans comprendre grand chose à l'action, on n'est pas moins charmé par la musique, les voix fraîches et agréables des premiers artistes, les jeux de scène, les chœurs, les costumes, etc., sans oublier le pianiste et le quatuor d'instruments à cordes de l'orchestre de Berne.

Le succès de la troupe de M^{me} Hagen va croissant; la salle hier était très bien garnie, on applaudissait énormément, tous les duos ont été redemandés, on a même rappelé par trois fois le ténor, M. Sanio. C'est de bonne augure pour vendredi, l'affiche portera le *Barbier de Séville*.

Le niveau du lac est si haut qu'à Auvornier et à Saint-Blaise le môle du débarcadère des bateaux est maintenant en partie recouvert par l'eau.

Dons reçus au bureau de cette feuille en faveur des victimes des avalanches en Suisse.

H. G., fr. 2. — Une anonyme de Neuchâtel, fr. 20. — E. L., fr. 5. — L. F., fr. 5. — Anonyme de Coffrane, fr. 4. — C. B., fr. 2. — A. G., fr. 5. — Anonyme de Neuchâtel, fr. 10. — Anonyme, fr. 3. — Dito, fr. 5. — Total à ce jour: fr. 1121.50.

DERNIERES NOUVELLES

Paris, 1^{er} mai.

M. Carnot est attendu ce soir à Paris. M. de Freycinet ira demain à Châlons, avec les membres de la commission des expériences militaires, pour assister à un essai de matières explosives.

Selon des dépêches de Belgrade, on croit à une guerre civile imminente en Serbie.

Rome, 1^{er} mai.

Dans une manifestation anti-cléricale qui a eu lieu hier, quelques gardes municipaux ont été blessés et des conseillers cléricaux ont été sifflés.

Les manifestants, presque tous des étudiants, ont voulu entraîner la foule au Vatican, mais la police les a arrêtés.

Lon tres, 30 avril.

M. Ch. Stewart Scott, secrétaire à l'ambassade de Berlin, est nommé ministre en Suisse en remplacement de sir Francis Ottiwell Adams, qui a donné sa démission.

Londres, 1^{er} mai.

Le Times est informé de Souakim qu'une attaque contre cette ville est attendue prochainement. Les Boggaras, tribu guerrière, se sont joints aux troupes d'Osman Digma pour combattre les Anglais. Ils font chaque nuit des démonstrations hostiles.

L'Imprimerie de cette Feuille livre en 2 heures les lettres de faire-part.